

## Annexe au contrat d'aide à domicile remplaçant

Activité
----------

### 1. Entretien du logement :

En fonction de l'évaluation des besoins du client, des priorités sont posées dans le contrat de prestations entre l'institution et le client.

#### Cuisine :

- cuisinière
- évier, vaisselle, surface de travail
- laver le sol et passer l'aspirateur.

#### Sanitaires :

- WC, bidet, baignoire, lavabo, catelles
- laver le sol et/ou passer l'aspirateur.

#### Chambre et Séjour (où vit le client) :

- réfection du lit ou changement de literie
- enlever la poussière
- rangement
- passer l'aspirateur.

Fenêtres : *Uniquement lorsqu'il n'y a pas de risque. Sinon, l'entretien est exécuté par un nettoyeur*

- entretien des vitres
- entretien des voilages.

### 2. Entretien des moyens auxiliaires :

- chaise roulante, chaise percée, lit électrique, potence, planche de bain, plaque tournante, rolatours, inhalateurs divers.

### 3. Entretien du linge :

- lessive en machine
- petits savonnages
- rangement
- repassage.

### 4. Repas, alimentation, courses :

- courses
- préparation de repas simples ou réchauffer les repas
- gestion du frigo.

**5. Plantes et animaux :**

- aide à l'entretien des plantes
- aide aux soins des animaux de compagnie.

**6. Relations professionnelles :**

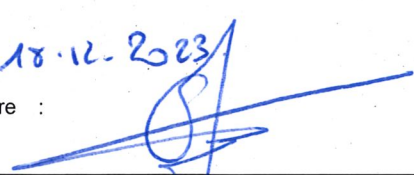
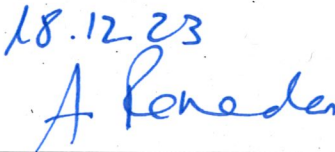
- Transmettre aux autres membres du service les informations nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité des prestations
- Informer régulièrement son supérieur(e) hiérarchique de son activité
- Entretenir des relations cordiales avec le personnel de la cuisine de production.

**Les tâches domestiques assumées totalement ou partiellement par l'aide à domicile dépendent de l'évaluation globale de la situation** (état de santé, handicap, situation familiale, aide fournie par l'entourage, etc.) **et de l'objectif général d'aide fixé par le référent de situation** ; elles peuvent donc varier d'une situation à l'autre et évoluer au cours d'une prise en charge. Il est nécessaire d'alerter le référent de situation, en son absence, le supérieur hiérarchique face à une situation inhabituelle chez un client.

Notre effort tend à maintenir, voire accroître l'autonomie des clients, et à renforcer leur capacité à se prendre en charge. Une participation adaptée à leur état de santé est toujours requise pour l'entretien du logement. L'accent est mis non seulement sur l'exécution des actes, mais sur le sens des activités domestiques dans le cadre d'un concept global d'aide et de soins à domicile.

**Responsabilité**

- respect et diligence vis-à-vis de la clientèle et du proche aidant
- respect des procédures en vigueur
- confidentialité et discrétion.

<b>Signatures</b>	
1. Directeur des opérations Olivier Perrier-Gros-Claude  Date : 18.12.2023 Signature : 	2. Directrice des ressources humaines Ayah Ramadan  Date : 18.12.23 Signature : 

<b>Titulaire</b>
Nom et prénom : .....
Date : .....
Signature :